

LA LETTRE HEBDO

La lettre Hebdo est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...

SOMMAIRE :

- **Edito par Monsieur le directeur académique**
- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
 - ✓ Remontée des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves
 - ✓ Campagne de prévision des effectifs
 - ✓ Tableaux des coordonnées des personnels de santé référents
- **Gestion des personnels**
 - ✓ APC
 - ✓ Mouvements sociaux
 - ✓ Inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école
- **Le numérique au service des directeurs**
 - ✓ Créer un carnet d'adresses à partir d'une extraction d'ONDE
- **Pédagogie et partenariat**
 - ✓ Projet départemental maternelle 2021-2022 : Qu'est-ce qu'on fabrique ?
 - ✓ Projets scolaires cité de l'espace 2021-2022
 - ✓ Projet ASTEP

Edito par Monsieur le Directeur académique

Mesdames et messieurs les directeurs, mesdames et messieurs les enseignants,

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à vous par le biais de cette première « lettre hebdo ».

Le but de ce nouveau format de communication est bien de faciliter le lien entre les écoles et la DSDEN, faciliter l'organisation des directeurs, faciliter enfin la gestion et l'archivage de toutes les informations que vous recevez tout au long de l'année.

Sauf urgence absolue, les courriers des différents services vous seront envoyés tous les jeudis et uniquement ce jour-là. Ceci évitera les flots ininterrompus de mails avec l'inquiétude pour vous de passer à côté d'une information importante.

Je profite également de cette première lettre pour vous remercier tous, quelles que soient vos missions pour votre engagement auprès de nos élèves. La situation sanitaire s'améliore mais continue d'impacter fortement notre fonctionnement au quotidien ; dans ce contexte, il est rassurant de pouvoir compter sur des équipes investies et compétentes.

Soyez assurés que je poursuis mon action à vos côtés pour améliorer avec pragmatisme la politique éducative départementale en gardant comme seul objectif la réussite de tous les élèves.

En vous souhaitant une bonne fin de semaine, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Mathieu SIEYE

Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Consécutivement à la parution du décret n° 2021-1298 du 6 octobre 2021, le protocole sanitaire à compter du lundi 11 octobre évolue.

A compter de cette date, **notre département passe du niveau 2 au niveau 1** (niveau d'incidence de moins de 50 cas/100 000 habitants depuis 5 jours).

Essentiel des nouvelles mesures :

- **Port du masque obligatoire exclusivement pour les collégiens et les lycéens. Les élèves des écoles élémentaires ne sont donc plus concernés.**
- **Port du masque qui demeure obligatoire pour les personnels**
- **La limitation du brassage n'est pas obligatoire**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements s'effectue au moins une fois par jour (Niveau 2 : plusieurs nettoyages étaient nécessaires)**
- **Sur la pause méridienne, les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation. Mais la stabilité des groupes n'est plus obligatoire (niveau 2 : les élèves du 1^{er} degré déjeunaient tous les jours à la même place)**
- **Pas de restrictions à l'exercice des activités physiques et sportives.**

Au-delà de ces éléments, et suite aux échanges avec l'ARS, il est important de rappeler le **maintien de la plus grande vigilance sur l'application des gestes barrières et en particulier l'aération des locaux.**

⇒ [Point de situation du 30 au 7 octobre](#)

⇒ [Mise à jour de la FAQ \(30/09/21\)](#)

Fonctionnement de l'école

- **Remontée des résultats aux élections des représentants des parents d'élèves**

- **Date du scrutin : vendredi 8 octobre**

- **Période de saisie et de transmission des résultats : du 8 au 11 octobre inclus**

La connexion à l'application ECECA se fait via le portail ARENA (avec authentification par clé OTP), rubrique « enquête et pilotage » puis « résultats des élections ».

Attention :

A partir de cette année, Il faut impérativement renseigner la ou les modalités de vote retenues, sur l'application.

Rappel :

Dans les situations de carence ou de déficit de candidats, un tirage au sort sera effectué par le directeur **dans les 5 jours suivant le scrutin**. L'IEN devra être informé.

Dans tous les cas, le directeur édite un procès-verbal qui sera affiché et conservé dans l'école.

En cas de difficultés techniques, vous pouvez contacter le service d'assistance informatique

- En appelant le numéro téléphonique : **0 808 807 003**
ou
- Par courrier électronique : assistance@toulouse.fr
 - ⇒ [Note technique ECECA](#)
 - ⇒ [ECECA guide du directeur d'école](#)
- **Campagne de prévision des effectifs**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2022, la campagne de prévision des effectifs est lancée.

Période de saisie sur ONDE : du 18 octobre au 12 novembre inclus

⇒ [Courrier de prévisions des effectifs](#)

- **Tableaux des coordonnées des personnels de santé référents sur chaque école**
 - ⇒ [Ecoles de Toulouse 2021-2022](#)
 - ⇒ [Ecoles hors Toulouse 2021-2022](#)

Gestion des personnels

- **APC**

La suspension des APC pour les directeurs de la Haute-Garonne est toujours d'actualité.

- **Mouvements sociaux**

L'état de grève concernant les mouvements sociaux du mardi 23 septembre et du mardi 5 octobre 2021, sont à compléter et à renvoyer par les directeurs **avant le vendredi 15 octobre** de préférence par courrier électronique à greveia31@ac-toulouse.fr

- ⇒ [Courrier aux directeurs](#)
- ⇒ [Etat de grève à compléter](#)

- **Inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école publique**

Pour les enseignants du département intéressés par une inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes ou plus, [la fiche de candidature](#) est à envoyer **avant le 21 novembre** à l'inspecteur de l'éducation nationale dont vous relevez.

Calendrier :

- du **lundi 18 octobre au mercredi 27 octobre 2021** : inscription à la visio-conférence d'information via le lien suivant :

<https://ppe.orion.education.fr/toulouse/itw/answer/s/f9fot5nvhi/k/formulaire-visio-LA-DE-2022>

- **mercredi 10 novembre** : visio-conférence
- **lundi 10 janvier 2022** : 1^{er} session d'entretiens
- **mardi 11 janvier 2022** : 2^{ème} session d'entretiens

⇒ [La circulaire](#)

Le numérique au service des directeurs

- **Créer un carnet d'adresses à partir d'une extraction d'ONDE**

⇒ [Tutoriel par le groupe Educnum31](#)



Pédagogie et partenariat

- **Projet départemental maternelle 2021-2022 : Qu'est-ce qu'on fabrique ?**

4^{ème} édition de la semaine de la maternelle du **4 au 8 avril 2022**

Cette année le projet portera sur les domaines du monde des objets, des arts du visuel et de la production d'écrits.

Date limite d'inscription : lundi 8 novembre

⇒ [Le courrier du DASEN](#)

⇒ [Inscriptions](#)

- **Projets scolaires cité de l'espace 2021-2022**



Le service éducatif de la cité de l'espace et l'enseignante du premier degré chargée de mission à la cité de l'Espace vous proposent deux projets sur le thème de Mars pour l'année scolaire 2021-2022 à destination des classes de cycle 2 et 3.

- Le **Défi Robots Martiens**, destiné aux élèves de **cycle 2**

Date limite de retour des candidatures: vendredi 22 octobre

⇒ [Information](#)

⇒ [Appel à participation](#)

- Le **Congrès Scientifique des enfants**, destiné aux élèves de **cycle 3**, dans le cadre d'un projet commun école-collège

Date limite de retour des candidatures : mercredi 20 octobre

⇒ [Information](#)

⇒ [Appel à participation](#)

- **Projet d'accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire**

Le dispositif ASTEP a pour but de **promouvoir l'apprentissage des sciences et de la technologie**, en permettant aux classes qui le souhaitent, d'**accueillir un étudiant scientifique** (biologie, mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur) pour l'accompagnement dans la classe d'une **séquence fondée sur la démarche d'investigation**.

⇒ [La charte](#)

⇒ [Le courrier aux écoles](#)

⇒ [Candidature](#)

Contact :

directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36